



F
S
U

Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Supplément n°4 du 14 mai 2008
au Bulletin n°554 - ISSN : 1250-3509

Jeudi 22 mai 2008

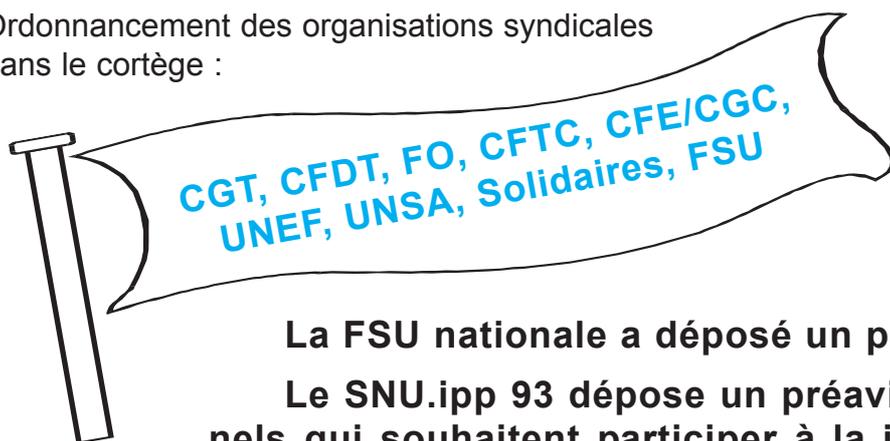
*Mobilisons-nous pour la défense
de la retraite solidaire !*

Manifestation

à 14 h 30

Bastille – République – Saint Augustin

Ordonnancement des organisations syndicales
dans le cortège :



La FSU nationale a déposé un préavis de grève.

Le SNU.ipp 93 dépose un préavis de grève pour les personnels qui souhaitent participer à la journée d'action et être présents à la manifestation dès 14 h 30.

Le SNU.ipp 93 appelle l'ensemble des personnels à rejoindre la manifestation après la classe.

Sommaire : p.1 : Manifestation du 22/05/08 - p.2 : Retraites : un projet de régression sociale
Communiqué des organisations syndicales régionales d'Ile de France

Directeur de la publication : F.COCHAIN - N° C.P. : 0610 S 07500 - Prix du N° : 1,50 € - Imprimerie Spéciale du SNU.ipp 93 - Bourse Départementale du Travail, 1 pl. de la Libération, 93016 Bobigny cedex, Tél. : 01.48.96.36.11., Fax : 01.48.96.36.80, Email : Snuipp93@wanadoo.fr - <http://www.snuipp.fr/93>. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNU.ipp Seine Saint Denis. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNU.ipp.

Retraites : un projet de régression sociale

La FSU a eu communication du document gouvernemental sur les retraites.

Le gouvernement persiste à allonger la durée d'assurance à 41 annuités, tout en prétendant maintenir la solidarité entre générations et redonner confiance dans le système ! Pour la FSU bien au contraire, ces propositions inacceptables qui conduisent à la baisse des pensions sont de nature à fragiliser le régime par répartition, et sont donc profondément inégalitaires.

Or une note récente du COR montre que le besoin de financement lié au maintien de la durée actuelle de cotisation est très limité.

La question de l'emploi des seniors est traitée à coup de sanctions et d'incitations financières faute de s'attaquer à la réalité sociale du travail et de l'emploi.

L'impact désastreux des réformes sur les carrières courtes (notamment celles des femmes), marquées par la précarité et le chômage, continue d'être ignoré.

La mesure visant à relever les petites retraites par un minimum social (minimum vieillesse) sonne comme un aveu.

Rien d'immédiatement positif n'apparaît dans ce document, et lorsque des principes sont énoncés, ils ne sont suivis d'aucun élément précis. **La FSU constate qu'aucune des préoccupations qu'elle avait formulées et des propositions qu'elle avait faites ne semble réellement prise en compte.**

Ainsi la confirmation des départs pour carrières longues est assortie de conditions. Le gouvernement se dit attaché à ce qu'il existe un minimum de pension mais n'en fixe pas le niveau ! Il prend acte du problème créé par la revalorisation des pensions portées au compte (régime général) mais se contente d'indiquer qu'il faudrait «trouver les moyens de financer» une réforme ! Il annonce une revalorisation des pensions en septembre 2008, sans en préciser la hauteur ni dire si elle sera rétroactive.

Sur l'âge de la retraite, il se contente de prendre acte des positions exprimées par les partenaires sociaux, sans dénoncer la proposition du Medef de le reculer.

Sur les avantages familiaux et conjugaux, il est «urgent d'attendre» le rapport du COR, mais **les femmes fonctionnaires qui ont perdu les bonifications par la loi Fillon de 2003 attendaient un signal fort du gouvernement** alors que toutes les études montrent que les pensions des femmes sont inférieures à celles des hommes et que la compensation par les droits dérivés est indispensable. Et il propose de faire payer les avantages familiaux par la politique familiale, au détriment de quoi ? Que va-t-on alors sacrifier dans la branche famille ?

Pour les fonctionnaires, il reconnaît l'échec des «secondes carrières» mais reste dans le domaine des promesses ; il en va de même pour la prise en compte de la spécificité des métiers : il n'annonce rien de concret pour les fins de carrière (notamment la CPA) et la prise en compte de la pénibilité.

Les jeunes sont les grands oubliés, alors qu'ils seront les grandes victimes de ces réformes injustes : aucune proposition n'est faite pour compenser des entrées plus tardives dans l'emploi, la précarité et les temps d'études alors même que certaines mesures visant à prolonger l'activité au delà de l'âge de la retraite risquent de jouer contre l'emploi des jeunes.

Les propositions de financement allant dans le sens de la justice sociale, comme la taxation des stock-options, sont occultées.

Manifestement, le gouvernement veut «diluer» le rendez vous de 2008 en **ouvrant de fausses fenêtres** pour donner l'impression d'une démarche équilibrée. D'ailleurs, les mesures législatives seront incluses dans la loi de financement de la sécurité sociale et dans la loi de finances 2009 (pour la Fonction Publique). Il propose un «point d'étape» en 2010 sur les perspectives au-delà de 2020.

La FSU reçue par André Santini sur ce dossier a rappelé son opposition à l'allongement de la durée de cotisations et ses propositions notamment sur les fins de carrière, les femmes et les jeunes. Elle a rappelé ses propositions économiques et sociales pour un financement des besoins enfin efficace.

Mais la situation appelle une réponse urgente : **la FSU considère indispensable une mobilisation interprofessionnelle.** Les manifestations du 1er mai ont été une première étape. Au-delà, la FSU souhaite que toutes les organisations syndicales se concertent et décident d'agir de manière forte et unitaire dans les prochaines semaines pour empêcher ce mauvais coup et mettre en évidence que d'autres solutions sont possibles.

Le 7 mai 2008

Les organisations syndicales régionales d'Ile de France CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC, UNSA, FSU, Solidaires, UNEF se joignent à l'appel des 5 Confédérations pour la défense de la retraite solidaire et du système par répartition et appellent les salariés, les jeunes, les retraités, les chômeurs à être nombreux, dans l'unité, dans l'action et la **manifestation le jeudi 22 mai 2008, de Bastille à Saint Augustin, à 14 h 30.**